

## **COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2017**

**Etaient présents** : tous les conseillers municipaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Emet un avis favorable à la demande de renouvellement et d'extension d'autorisation d'exploiter une carrière par la Sté GSM sur le territoire des Communes de Marliens, Rouvres en Plaine et Thorey en Plaine sous réserve que le plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées soit scrupuleusement respecté ;
- Accepte, à l'unanimité, la prise de compétences par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise en matière de « Plan Local d'Urbanisme et des documents d'urbanisme en tenant lieu » ;
- Approuve, à l'unanimité, les modifications statutaires du SICECO telles qu'elles ont été adoptées par l'Assemblée Générale du Comité Syndical du SICECO en date du 1<sup>er</sup> février 2017 et approuve l'adhésion de 15 communautés de Communes ;
- Décide, à l'unanimité, la rénovation des luminaires « Impasse les Jardins du Roy pour un montant total de 3 839,68 € (1 536.95 € à la charge de la Commune, le reste étant à la charge du SICECO) ;
- Accepte, à l'unanimité, les travaux supplémentaires sur le Bâtiment Rue Philippe de Rouvres qui consistent à une motorisation de neuf volets roulants au rez-de-chaussée pour un montant global de 877.50 € HT ;
- Décide de retenir l'offre de l'entreprise Cii Télécom « service de télé-alerte » afin de prévenir la population en cas de risques (inondations, technologiques ...) et cela, via la diffusion de messages d'alerte par automate d'appels téléphoniques, envoi de SMS ou de courriels ;
- Accepte le plan de composition de la voirie du futur lotissement du Pasquier ;
- Décide de retenir l'entreprise SIGEC pour la location de trois copieurs (1 en Mairie, 1 à l'école maternelle et 1 à l'école élémentaire) ;
- Décide de retenir l'offre de l'entreprise PIGEON située à Fenay pour l'abattage de 85 peupliers autour des étangs communaux pour un montant de 9 800 € HT ;

### Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part :

- D'une demande de stage de formation de deux ans (CAP Petite Enfance au sein de l'école maternelle) ;
- De l'annulation de la cérémonie du 19 mars à Rouvres en Plaine organisée par la FNACA, un seul rassemblement sur le canton aura lieu à Genlis ;
- De l'invitation des 50 ans du Club de foot ESFRB (le 10 juin 2017 au stade de Fauverney) ;
- D'un courrier de Mme Sandrine VINCENOT pour mise en pâturage d'un cheval le long de la rivière (autorisation lui est donnée) ;
- Des résultats du recensement de la population (1 122 habitants pour 437 logements) ;
- D'une lettre d'informations reçue du Syndicat du Bassin de la Vouge ;

Mme COUBAT revient sur la mise en place provisoire de l'écluse Rue des Cent Journaux (emplacement à revoir) ; Elle fait part de toutes les activités que le Centre Social se propose d'organiser pendant la période de juillet et août ;

Monsieur PAUTET Bernard fait une présentation du budget du Syndicat de l'Ouche ;

Divers conseillers font part de remarques d'habitants du village (cendriers à installer à proximité de l'esplanade des sports, panneaux indicateurs à prévoir pour la médiathèque, les courts de tennis...